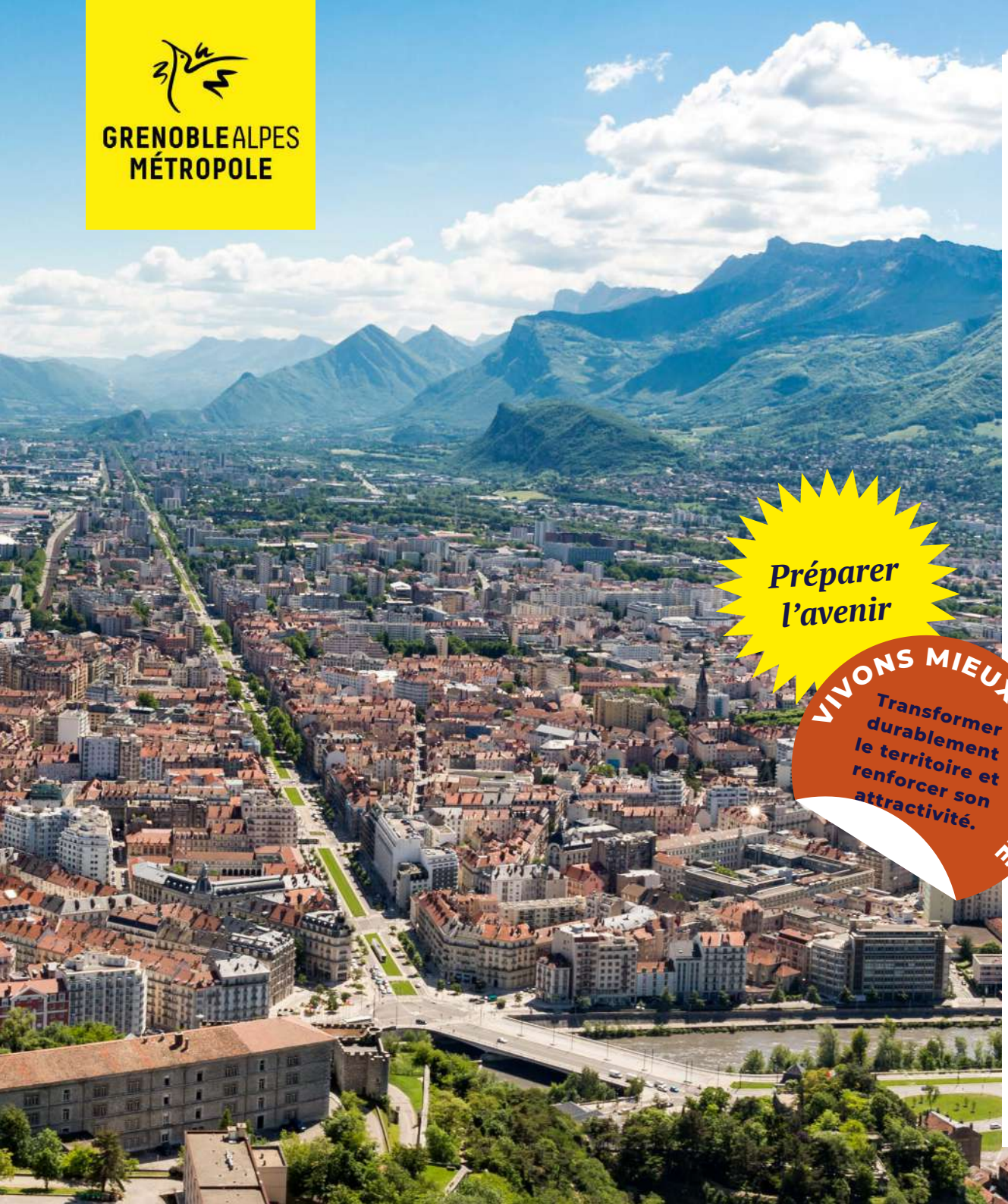
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE



Préparer l'avenir

VIVONS MIEUX ENSEMBLE

Transformer durablement le territoire et renforcer son attractivité.

Les grands projets d'aménagement

DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

GRANDALPE → BOUCLES DE L'ISÈRE → NORD-OUEST → CENTRALITÉ VIZILLOISE → BASTILLE-CHARTREUSE

GRANDS PROJETS URBAINS ~ GRANDS PROJETS URBAINS ~ GRANDS PROJETS URBAINS


GRANDS PROJETS URBAINS ~ GRANDS PROJETS URBAINS .

Un territoire attractif et résilient

Au cœur des Alpes françaises, Grenoble Alpes Métropole déroule son territoire entre plaines et sommets, coteaux et vallées. Un environnement naturel exceptionnel et contrasté, qui présente aussi de nombreuses contraintes. Des contraintes dont le territoire a su faire une force, développant une véritable culture d'innovation et d'adaptation aux risques, sur lequel la Métropole s'appuie désormais dans sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique et de gestion d'un foncier rare, en développant un territoire équilibré, attractif et résilient.



Avec ses 260 km de cours d'eau et sa couverture forestière occupant près de 60 % de sa surface, le territoire présente des densités urbaines parmi les plus élevées à l'échelle nationale, tout en offrant un cadre de vie unique où se mêlent centres urbains dynamiques et espaces naturels préservés.

Depuis sa création en 2015, la Métropole regroupe 450 000 habitants au sein de 49 communes, qui vont de la grande cité grenobloise (158 000 habitants) au village montagnard de Mont-Saint-Martin (90 habitants).

La moitié de ces communes compte moins de 3 500 habitants et 32 sont soumises partiellement ou en totalité à l'application de la Loi Montagne.

PENSER L'AMÉNAGEMENT AVEC DES IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ POUR LES HABITANTS

La moitié du territoire est également directement concernée par un ou plusieurs risques naturels ou technologiques.
Ceci implique de penser l'aménagement avec des impératifs de sécurité pour les habitants et les entreprises, mais aussi d'innover pour mettre en place une politique d'aménagement résiliente.

Cette diversité d'enjeux constitue à la fois une richesse et un défi pour une politique aménagement équilibrée, qui s'adapte à ces spécificités.
Le maître mot est de penser l'aménagement à plusieurs échelles en portant une grande attention à la qualité des paysages. Le Plan local d'urbanisme intercommunal, adopté en 2019, en est la colonne vertébrale.

L'un des premiers principes de la Métropole est de privilégier le renouvellement urbain à l'extension urbaine, afin de contribuer à la revitalisation de quartiers existants, tout en répondant aux enjeux de préservation des espaces agricoles et naturels. Cette stratégie est particulièrement pertinente sur le territoire grenoblois, où la topographie et les risques rendent les espaces fonciers disponibles rares et onéreux.

UNE ORGANISATION « MULTIPOLAIRE »

Afin de garantir une répartition harmonieuse des activités économiques, sociales et résidentielles, la Métropole a également choisi une organisation « multipolaire » qui vise à réduire les disparités entre les quartiers et communes. Ce choix s'inscrit par ailleurs dans la continuité historique de son développement urbain : au cours des 50 dernières années, le territoire a vu l'émergence de multiples pôles de vie, concentrant logements, activités économiques et services, qui ont vocation à être renforcés.

LA MOBILITÉ, UN ENJEU À L'INTÉRIEUR ET ENTRE LES PÔLES DE VIE

L'efficacité d'une organisation en secteurs repose aussi sur l'offre de mobilité, qui doit faciliter la connexion entre ces pôles de vie, tout en réduisant son impact environnemental, un sujet sur lequel l'agglomération grenobloise reste pionnière : création d'itinéraires cyclables, réduction de voies sur certains axes importants, report vers des mobilités douces, réaménagement des entrées de villes, renforcement des lignes de transports en commun, organisation du covoiturage, etc.

La Métropole s'engage également pour améliorer les dessertes structurantes ferroviaires et routières à l'échelle de l'aire grenobloise. Elle a été l'une des premières métropoles de France à présenter à l'État un projet complet dans le cadre des futurs « Services express régionaux métropolitains » (Serm).

FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, UNE NÉCESSAIRE STRATÉGIE

C'est désormais bien documenté : le réchauffement climatique est deux fois plus rapide en milieu montagnard. Îlots de chaleur, inondations ou chutes de roches : la métropole grenobloise est déjà confrontée à ses conséquences et les projets d'aménagement doivent en tenir compte. Le Plan local d'urbanisme intercommunal de la Métropole (PLUi) définit ainsi 10 profils climatiques et 7 types de paysage pour prendre en considération les particularités de chaque territoire dans leurs projets d'aménagement. Une innovation unique en France.





Les 5 grands projets d'aménagement
en bref

Grenoble Alpes Métropole a fait le choix de développer cinq secteurs, qui sont autant de bassins de vie concentrant des offres de services, d'emplois, de commerces, d'équipements et d'habitat.

1. GRANDALPE : entre Grenoble, Échirolles et Eybens, ce vaste secteur est situé au centre de la métropole. Avec 40 000 emplois et des entreprises de renommée internationale, et doté de nombreux équipements, il est déjà en cours de réaménagement en « ville-parc ». Il abrite notamment le 1er écoquartier populaire des Villeneuves*, et son projet de renouvellement urbain.

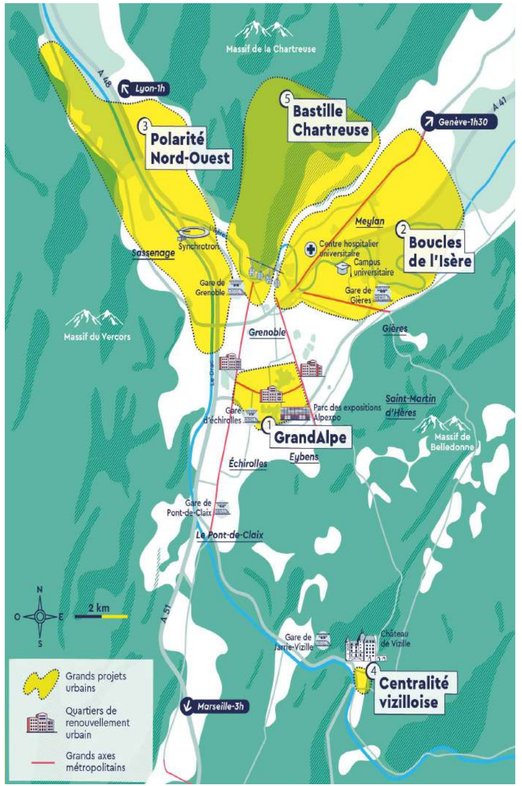
2. LES BOUCLES DE L'ISÈRE : à l'est, là où s'ouvre la vallée du Grésivaudan, le secteur qui accueille notamment le vaste campus universitaire incarne l'excellence technologique et environnementale du territoire. Il intègre notamment un projet de grand parc urbain et le développement d'un campus Medtech.

3. POLARITÉ NORD-OUEST : sur les rives de l'Isère et du Drac, ce secteur se distingue comme un centre névralgique de recherche et développement, d'innovation et de production, avec de nombreuses zones d'activités et des projets d'aménagements structurants pour la Métropole.

4. CENTRALITÉ VIZILLOISE : à l'entrée sud de l'agglomération, la commune dispose de nombreux atouts, notamment touristiques. La priorité est donnée à la revitalisation du centre-ville par la rénovation des commerces et des espaces publics, la réhabilitation des logements anciens et la valorisation de son patrimoine historique.

5. BASTILLE-CHARTREUSE : ce lieu emblématique de Grenoble est à la fois promontoire touristique, refuge naturel et terrain de jeux de sport. Le site va connaître des aménagements visant à le préserver et le mettre en valeur.

* Le projet de renouvellement urbain des Villeneuves a été labellisé éco-quartier étape 2 en 2021



GrandAlpe : d'ici, on voit déjà demain

Le projet, qui s'étale sur une quinzaine d'années, vise à transformer durablement le territoire, pour en changer l'image et les usages, et raviver son attractivité. Il offre l'opportunité d'une transformation urbaine innovante et exemplaire sur un territoire stratégique.



VIVONS MIEUX ENSEMBLE
CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN



« GrandAlpe est un projet urbain exceptionnel par son ampleur et par ses ambitions.
Il nous force à penser la ville autrement pour apporter des solutions plus innovantes, qu'il nous donne l'opportunité d'expérimenter. Il fédère de nombreux acteurs, publics et privés, que l'on réunit régulièrement pour entretenir une dynamique commune. »

Olivier ANTELME
Directeur
du projet GrandAlpe

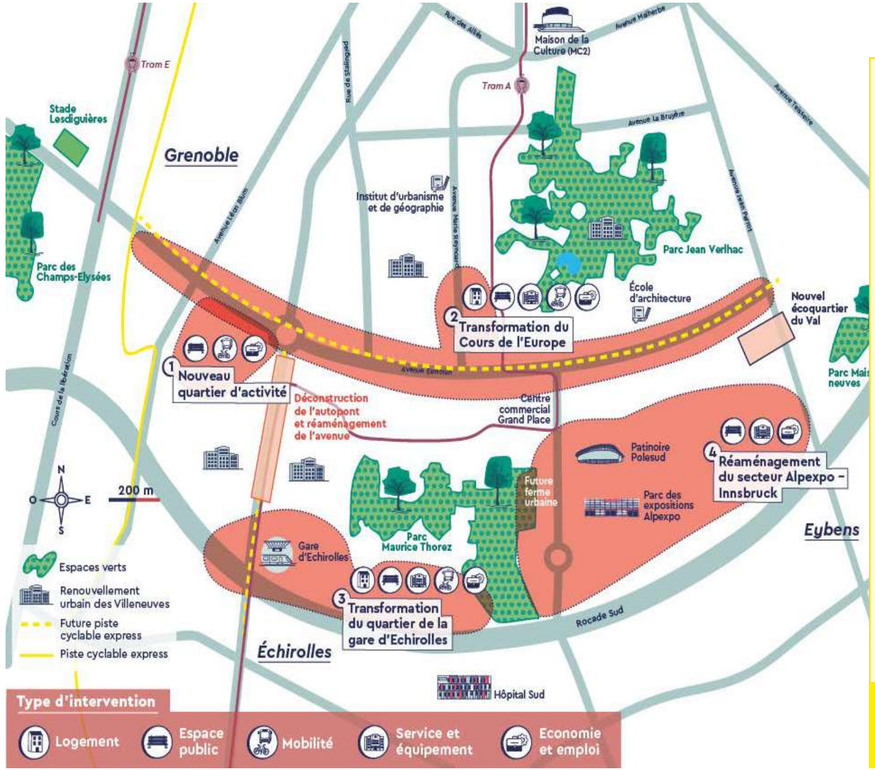
GrandAlpe, c'est un environnement urbain agréable et vivant, favorable à la santé et au bien-être de ses habitants, le tout servi par une dynamique économique puissante.
Pour développer cette ambition et construire la ville de demain, la Métropole, les villes de Grenoble, Échirolles et Eybens, l'État et de nombreux partenaires privés ont uni leurs forces.
Situé au cœur du territoire, GrandAlpe s'étend sur 400 hectares entre les communes de Grenoble, Échirolles et Eybens et intègre le projet de renouvellement urbain des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, dont les projets d'aménagement et d'habitat contribuent à la stratégie globale.

Malgré de nombreux atouts, ce secteur pâtit encore d'un déficit d'image dû à une dégradation urbaine et sociale qui s'est amplifiée au cours des dernières décennies. Sa transformation doit apporter des réponses innovantes aux défis que les villes devront relever demain : l'adaptation au changement climatique, mais aussi l'émergence de nouveaux modes de vie, de travail et de déplacement.

VERS UNE MÉTAMORPHOSE COMPLÈTE DU SECTEUR

Le projet a tout le potentiel pour renforcer sa position de pôle économique et universitaire.
Accueillant déjà 40 000 emplois, 30 000 habitants et de nombreux grands équipements, GrandAlpe offre de réelles opportunités de développement grâce à la reconversion de ses nombreuses friches industrielles, puisque 100 ha (soit un quart du territoire) sont amenés à être réinvestis dans les années à venir.

Le secteur va donc être totalement métamorphosé grâce à un ensemble d'actions publiques et privées : nouveaux quartiers, démolitions de bâtiments, rénovation de bâtiments, démolitions, plantation d'arbres, réaménagement des espaces publics, développement des mobilités douces…
L'ambition est de concrétiser le concept de ville-parc en redonnant toute la place aux espaces verts, aux piétons et aux cyclistes par la réduction des voies sur les axes routiers, l'élargissement des trottoirs, la création de voies cyclables.
Le projet nécessite de créer du lien entre les différents quartiers que la rocade et les grandes avenues découpent et isolent aujourd'hui.



1 - UN NOUVEAU QUARTIER D'ACTIVITÉ

Une friche industrielle de 10 ha sera réhabilitée en un quartier d'activités productives et industrielles, proche des habitations. Une large place sera accordée à la végétation et au développement des mobilités douces.

2 - TRANSFORMATION DU COURS DE L'EUROPE

Suite à l'extension du centre commercial Grand Place, le cours et ses abords sont en cours de transformation pour accueillir de nombreux projets. Le cours lui-même sera réaménagé avec 1 km de pistes cyclables et la plantation de 300 arbres. En 2023, l'auto-pont Marie Reynoard a été déconstruit pour laisser place à une allée végétalisée.

3 - TRANSFORMATION DU QUARTIER DE LA GARE D'ECHIROLLES

Les abords de la gare, qui accueillera le prochain Serm, vont être transformés en profondeur et s'ouvrir sur un quartier vivant accueillant des bureaux, un hôtel, une résidence étudiante, un centre médical, des commerces et 150 logements.

4 - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR ALPEXPO – INNSBRUCK

Un réaménagement des espaces publics est programmé, afin de redonner de l'attractivité et de la vie au quartier. En parallèle, l'installation d'une ferme urbaine est en cours en face du centre d'exposition.

GrandAlpe
D'ici, on voit déjà demain

Boucles de l'Isère : démonstrateur d'excellence technologique et environnementale

Structuré autour des espaces naturels et agricoles longeant les méandres de l'Isère, le projet doit renforcer l'attractivité et la résilience de ce vaste territoire de 1000 hectares, dans la continuité de son histoire intrinsèquement innovante.

« Le territoire des Boucles de l'Isère peut être pour la métropole un véritable laboratoire d'expérimentation sur l'adaptation de la ville au changement climatique. Au travers de ce territoire agricole, les questions de santé et d'alimentation en circuit court se retrouvent au cœur du projet.
Son histoire et son ADN nous poussent à l'excellence et l'exemplarité : chaque réalisation se doit d'être à la hauteur de ce qui est déjà là. »

Romain GARDIN
Directeur du projet Boucles de l'Isère



S'étalant sur 5 communes au nord-est de la métropole (Gières, Grenoble, Meylan, La Tronche et Saint-Martin-d'Hères), le territoire des Boucles de l'Isère rassemble plus de 35 000 habitants, 50 000 emplois et 40 000 étudiants.

UNE TERRE HISTORIQUE DE TECH

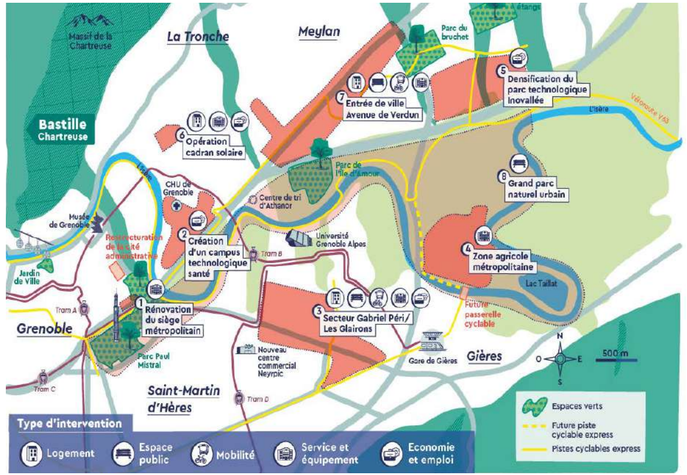
Historiquement, ce secteur a déjà été novateur. L'architecture du campus universitaire, la présence d'Inovallée, première « Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de France » (Zirst) et de deux écoquartiers (les Béalières et les Buclos à Meylan) sortis de terre avant que le concept n'existe, en sont les illustrations les plus flagrantes. Aujourd'hui, la présence du centre hospitalier universitaire, de l'Université Grenoble Alpes, mais aussi de grandes entreprises innovantes et de centres de recherches privés fait rayonner ce territoire bien au-delà de la métropole.

LE RENFORCEMENT DES MEDTECH ET BIOTECH

Sur le plan économique, l'objectif est de développer un écosystème d'activités complémentaires sur tout le territoire en renforçant des secteurs déjà présents, en particulier la Medtech et la Biotech. Une zone d'activités de 40 000 m² va être créée, jouxtant le Centre hospitalier universitaire, qui profitera de la synergie avec l'Université Grenoble Alpes. Sur le plan urbain, la transformation des entrées de ville est déjà en œuvre avec la restructuration de zones commerciales, notamment sur l'axe Gabriel Péri (Saint-Martin-d'Hères), où la Métropole est lauréate de l'appel à projets de l'État sur la zone commerciale de Champ Roman. Concernant l'habitat, la volonté est de rééquilibrer l'offre entre les deux rives, en créant du logement abordable et en rénovant le parc ancien.

UN GRAND PARC URBAIN, VÉRITABLE ATOUT DE FRAICHEUR

Le projet prévoit également la réalisation d'un grand parc urbain, naturel et agricole, unifiant les deux rives de l'Isère. L'aménagement doit tenir compte de la situation en zone inondable, ce qui implique des choix stratégiques sur un secteur majoritairement non construit, pour maintenir un équilibre entre des zones de biodiversité préservées et des zones aménagées dans une logique de résilience. L'activité y sera maintenue avec la mise en place d'un dispositif de protection



et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.
Au cœur de ce parc, une ferme métropolitaine de 55 hectares est d'ores et déjà implantée, comme démonstrateur d'une agriculture biologique plus vertueuse. Toujours dans ce grand parc, l'eau, aujourd'hui cachée par les digues sera remise en valeur pour ne plus être perçue comme un risque, mais comme un lieu de loisirs, avec des espaces protégés et pédagogiques.

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DES MOBILITÉS REVISITÉES

D'autres projets vertueux sont en cours : le développement du réseau de chaleur urbain alimenté par la centrale d'incinération de valorisation des déchets ou le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures ; l'offre de mobilité redéfinie à l'échelle de tout le territoire facilitera les liaisons et l'usage des transports en commun ; la gare de Gières, 2ème gare la plus fréquentée de la métropole, renforcera son offre dans l'optique du futur Service express régional métropolitain ; enfin, le développement des axes Chronovélo, notamment par un nouveau franchissement de l'Isère, permettra un rapprochement des rives et donc une réduction des parcours domicile/travail.

1 - RÉNOVATION DU SIÈGE MÉTROPOLITAIN

Cette opération innovante mise sur la restructuration (certification PassivHaus) et le réemploi (90 tonnes de matériaux réutilisés), avec une baisse attendue de 75% d'énergie consommée.

2 - CRÉATION D'UN CAMPUS TECHNOLOGIQUE SANTÉ

À proximité du Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (Chuga) il comptera 40 000 m² de surfaces et 2 000 emplois dédiés aux entreprises Medtech et Biotech, fleurons du bassin économique grenoblois.

3 - SECTEUR GABRIEL PÉRI / LES GLAIRONS

L'ouverture en octobre 2024 du centre commercial Neyrpic marque l'ambition de renouvellement de l'avenue Gabriel Péri et de ses abords. L'avenue réaménagée pourrait accueillir 1250 logements. La zone d'activités les Glairons renforcera son attractivité en lien avec le Campus universitaire grâce à des mutations foncières en cours destinées à l'activité productive de start-up et de laboratoires.

4 - ZONE AGRICOLE MÉTROPOLITAINE

La Métropole a fait l'acquisition de 55 hectares dans la boucle de la Taillat, pour développer une agriculture biologique et maraîchère en circuit court. Cet espace agricole innovant sert d'incubateur pour de futurs agriculteurs qui expérimentent de nouvelles manières de cultiver.

5 - DENSIFICATION DU PARC TECHNOLOGIQUE INOVALLÉE

Première technopole française, cet espace économique accueille 350 entreprises dans le domaine des nouvelles technologies.

6 - OPÉRATION CADRAN SOLAIRE

À proximité de grands sites universitaires et du Centre hospitalier universitaire, le projet urbain du Cadran solaire proposera des logements familiaux et étudiants, des locaux universitaires et de nouveaux espaces verts publics, le tout réalisé avec de hautes ambitions environnementales.

7 - ENTRÉE DE VILLE AVENUE DE VERDUN

Le projet vise à créer de nouvelles connexions entre des équipements structurants réhabilités, de nouveaux logements en construction et futurs (projet la Serve). Cet axe urbain bénéficiera d'une offre de transports en commun intensifiée et d'une transformation de l'espace public largement végétalisé.

8 - GRAND PARC NATUREL URBAIN

Continuité écologique et de fraicheur entre les rives de l'Isère, le parc renforcera les échanges entre habitants, usagers et paysages, grâce notamment à un projet à l'étude de franchissement entre Gières et Meylan.

Polarité Nord-Ouest : terre d'activité économique et laboratoire d'innovation

Au pied de la Chartreuse et du Vercors, à la confluence de l'Isère et du Drac, le secteur est un haut lieu de recherche et d'innovation, articulé autour de la gare de Grenoble et de la « Presqu'île scientifique », où tout un écosystème s'est structuré, entre le campus d'innovation Giant (Grenoble innovation for advanced new technologies) et d'importantes zones d'activités productives et technologiques.

« Véritable porte d'entrée de l'agglomération, ce territoire concentre de nombreuses zones d'activité et des projets d'aménagement structurants pour la Métropole : c'est donc un secteur clé de la régénération urbaine, qui inclut des projets d'envergure portant sur près de 270 hectares. »

Florence Pellet,
cheffe de projet aménagement





UN SECTEUR CLÉ DE LA *régénération urbaine*

Créer un laboratoire d'innovation

Au travers des projets Portes du Vercors, piloté par la Métropole et Presqu'île/Esplanade, porté par Grenoble, la ville se régénère sur près de 270 ha. Ici, la Métropole et les communes favorisent l'émergence de nouveaux quartiers sur d'anciennes friches industrielles et commerciales.

AU CŒUR DU PROJET, L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX QUARTIERS LABELLISÉS ÉCOCITÉ

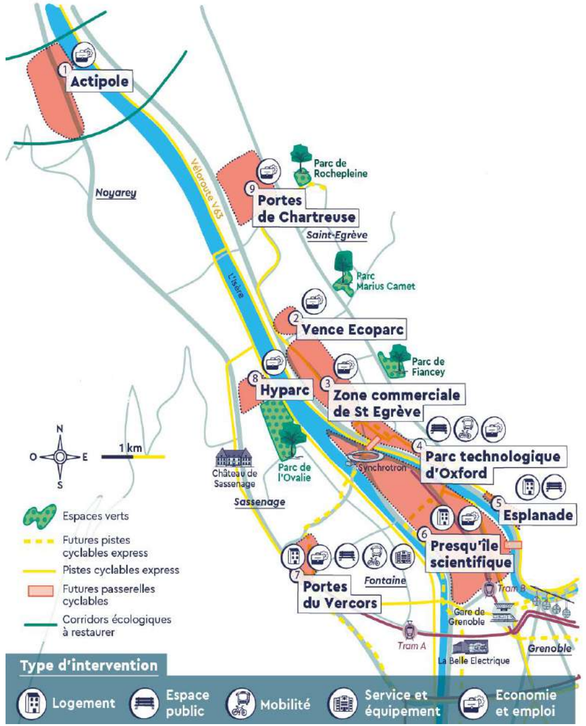
On y trouve près de 3500 logements familiaux, 1000 logements étudiants, 19 600 m² de commerces et 280 000 m² de surfaces dédiées aux activités d'enseignement supérieur et aux bâtiments de recherche et développement. La résilience face au risque inondation, la désimperméabilisation des sols, la végétalisation et l'efficience thermique des bâtiments sont au cœur des projets Portes du Vercors et Presqu'ile qui disposent déjà du Label Écocité.

L'EFFORT PORTÉ SUR LES MOBILITÉS ET LES ESPACES NATURELS

Dans ce secteur fortement morcelé par deux rivières et de grandes infrastructures (chemin de fer, lignes électriques, voies rapides…), les connexions d'une rive à l'autre sont difficiles. L'amélioration de la mobilité est donc un enjeu fort. La création d'une liaison cyclable enjambant l'Isère, le Drac et la voie rapide RN 480 est en réflexion.
En parallèle, la Métropole a mis en œuvre la restauration d'espaces naturels : remise à l'air libre du ruisseau Vicat à Grenoble et de la Petite Saône à Fontaine, renaturation d'un étang à Saint-Martin-le-Vinoux et de celui du parc de l'Ovalie à Sassenage, renaturation des quais du Drac à Fontaine…

DES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES

Le campus d'innovation Giant accueille chaque année 20 000 chercheurs, 5 000 salariés du secteur privé, 2 000 étudiants et 7 000 enseignants chercheurs. En lien avec cette activité de recherche, des besoins immobiliers émergent : labo-bureaux, activités productives technologiques, etc. Six nouveaux secteurs de développement économique sont donc en cours d'aménagement : Vence Écoparc et Portes de Chartreuse à Saint-Égrève, Parc d'Oxford et zone des Sagnes à Saint-Martin-le-Vinoux, Hyparc à Sassenage et Actipole à Noyarey et Veurey-Voroize.



1 - ACTIPOLE
Cette zone d'activités dispose de quelques disponibilités foncières.
La Métropole assure l'installation d'entreprises, tout en favorisant une renaturation des corridors écologiques, situés à proximité.

2 - VENCE ECOPARC
L'objectif est de créer une nouvelle offre qualitative dans un environnement privilégié pour l'implantation et le développement d'entreprises de petites productions, ayant comme intention de limiter leur impact environnemental.

3 - ZONE COMMERCIALE DE SAINT-EGRÈVE
Elle accueille un pôle de commerces et de services, ainsi que des activités de production et de logistique. Idéalement située à l'entrée de la métropole, un travail est engagé pour la requalifier, assurer la transition des espaces commerciaux, végétaliser et favoriser les mobilités douces.

4 - PARC TECHNOLOGIQUE D'OXFORD
Cette zone d'activités est en pleine requalification pour accueillir des activités productives, technologiques et des services. Les espaces publics sont en cours de réaménagement et de végétalisation pour mieux s'adapter aux piétons et aux cyclistes. Le centre couvrant 1,5 ha est en cours de densification.

5 - ESPLANADE
A l'entrée de la ville, l'esplanade historique est en cours de végétalisation par la Ville de Grenoble. Desservie par deux stations de tram, l'esplanade accueille d'importantes manifestations publiques comme la foire des Rameaux.

6 - PRESQU'ÎLE SCIENTIFIQUE
A la confluence de l'Isère et du Drac, la Presqu'île de Grenoble, historiquement dédiée à la recherche scientifique, est en pleine transformation. Elle devient aussi un véritable quartier, relié à la ville, associant la recherche fondamentale, le développement économique et l'habitat. Labellisé Écocité, le quartier s'engage dans une démarche environnementale ambitieuse, où mobilité durable et transition énergétique sont les maîtres-mots.

7 - PORTES DU VERCORS
Labellisé Ecocité, ce projet vise à créer un nouveau pôle de vie avec la création de logements, de commerces et des loisirs. Situé en zone inondable, il a fait des enjeux de résilience et d'adaptation au dérèglement climatique un objectif central de son aménagement, qui lui a valu d'être distingué par un « Repère d'Or » par le Ministère de l'Environnement et de la Mer. Il est également repéré dans le guide de l'aménagement résilient, édité à l'issue d'un partenariat entre le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et Grenoble Alpes Métropole.

8 - HYPARC
Adossée au pôle technologique d'Air Liquide, cette zone d'activités propose une offre foncière dédiée aux start-up en phase d'industrialisation (Alpes Instruments, 9A Climbing…). Sa surface de 2,7 ha est aujourd'hui presque entièrement commercialisée.

9 - PORTES DE CHARTREUSE
Cette zone d'activités accueille de nombreuses sociétés comme ARaymond, Portalp, Leroy Merlin… et 6 restaurants. Le périmètre de l'opération s'étend sur une ancienne friche militaire de 18 ha.

Centralité Vizilloise : un territoire historique revitalisé

Forte de son riche patrimoine historique, porte d'entrée vers l'Oisans, Vizille occupe une place particulière au sein de la métropole grenobloise. Dans un bassin de vie de 25 000 habitants, la commune et ses alentours sont engagés dans une nouvelle dynamique de développement avec notamment la revitalisation de son centre-ville.





« Localisation, environnement, patrimoine, foncier… Vizille a le potentiel pour devenir un pôle de vie attractif du territoire. Le défi est d'arriver à rassembler autour d'un projet fédérateur pour enclencher un cercle vertueux donnant envie d'investir sur ce territoire. Une belle opportunité à saisir, car on ne part pas de rien : on reconstruit la ville sur la ville en valorisant ses nombreux atouts. »

Cécile BRANTHOMME - Directrice du projet Centralité Vizilloise

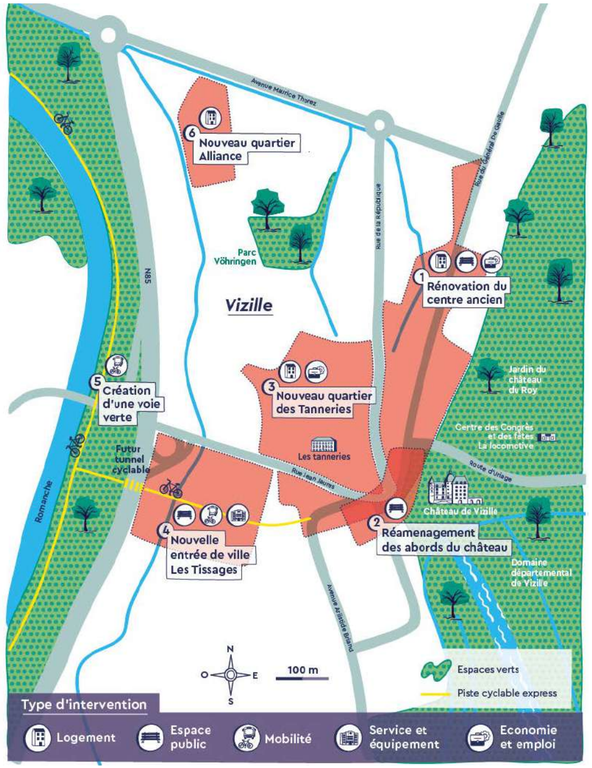
Déjà attractive grâce à son château, premier site touristique de l'Isère, Vizille est aussi un passage incontournable vers les stations de l'Oisans et un véritable bassin de vie pour les communes environnantes. L'objectif est de tirer parti de ce flux de visiteurs pour en faire une « ville escale », attractive pour de nouveaux habitants, commerçants et touristes.

UN CENTRE ANCIEN RÉNOVÉ POUR UNE ATTRACTIVITÉ RETROUVÉE

La redynamisation passe notamment par la piétonisation et le réaménagement de la principale rue commerçante. Plusieurs dispositifs d'aide financière et d'accompagnement ont été mis en place avec une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain) pour la rénovation des logements en copropriétés dégradées.
Depuis 2023, des opérations de rénovation des commerces facilitent l'implantation de nouvelles activités via l'action de la foncière commerciale métropolitaine. Ces initiatives visent à développer une offre plus attractive de logements, de commerces et de services, afin d'enclencher la dynamique de revitalisation.

MIEUX RELIER CE PÔLE DE VIE AU CŒUR MÉTROPOLITAIN

Un effort conséquent est déployé pour promouvoir les mobilités douces, avec des espaces publics propices à la promenade, des itinéraires cyclables aménagés, ainsi qu'une voie verte créée le long de la rivière Romanche. Vizille sera à terme reliée au centre-ville de Grenoble à vélo grâce à un axe Chrono-vélo (piste cyclable sécurisée).



1. RÉNOVATION DU CENTRE ANCIEN
L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH-RU) vise à lutter contre la vacance et l'habitat dégradé, en cohérence avec les actions d'aménagement des espaces publics, la piétonisation de la rue principale et les projets d'attractivité commerciale.

2 - RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DU CHÂTEAU
L'objectif est de transformer la place du château pour proposer un espace plus vivant et attractif laissant une large place aux piétons, aux cyclistes et à la végétation.

3 - NOUVEAU QUARTIER DES TANNERIES
Un nouveau quartier à imaginer, mêlant habitations, bureaux et commerces. Des études de programmation et de conception urbaine sont en cours.

4 - NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE LES TISSAGES
Le secteur va être réhabilité pour créer une nouvelle entrée de ville. Ce projet, encore en réflexion, devra promouvoir le tourisme et mettre en avant l'identité vizilloise.

5 - CRÉATION D'UNE VOIE VERTE
Elle viendra relier Grenoble à Séchilienne, via Vizille. Un tunnel dédié aux vélos sera également construit, sous la RN 1091, pour connecter les berges de la Romanche au centre de Vizille.

6 - NOUVEAU QUARTIER ALLIANCE
La friche industrielle sera réhabilitée en un nouveau quartier mêlant habitations et locaux d'activités.



Bastille – Chartreuse : la montagne au cœur de la ville et à la portée de tous

Situé en partie dans le Parc naturel régional de Chartreuse, sur les communes de Grenoble, Corenc, La Tronche, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Martin-le-Vinoux, le territoire de la Bastille est riche d'un patrimoine naturel, historique, architectural, culturel et industriel exceptionnel. Le projet se construit autour de trois priorités : protéger, préserver et mettre en valeur.



« Chaque habitant de la métropole a sa vision propre de la Bastille, alors ce projet concerne forcément tout le monde. Mais nous l'abordons de la bonne manière, avec l'intention de protéger, préserver et mettre en valeur le site, sans avoir l'ambition de tout changer. Avec respect et sobriété. La richesse de son patrimoine est exceptionnelle et lui donne le potentiel d'être reconnu nationalement. »

Émeric PONCET - Directeur du projet Bastille-Chartreuse

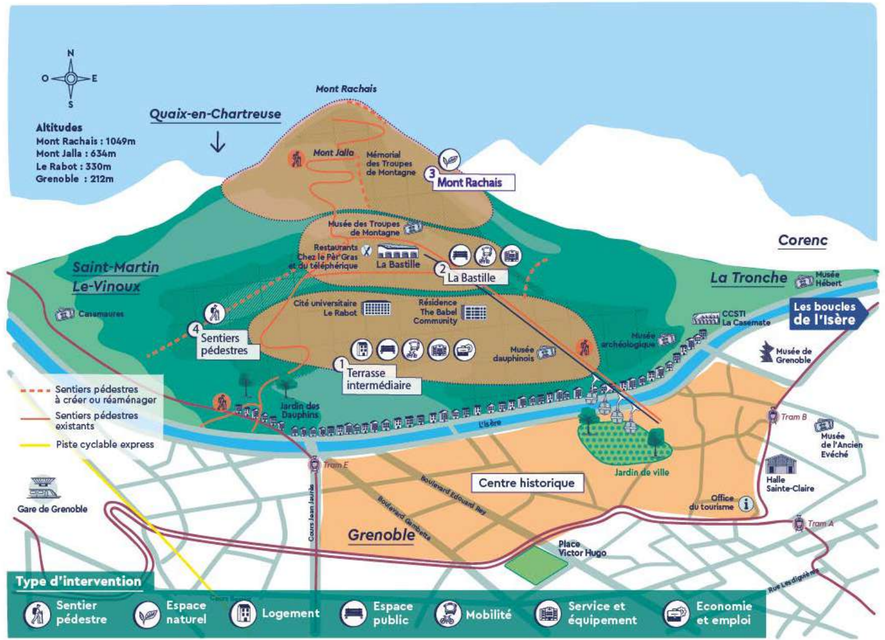
UN SITE NATUREL AU PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Si le paysage urbain de la Métropole se distingue par les trois massifs montagneux qui l'entourent (Chartreuse, Belledonne, Vercors), la Bastille de Grenoble constitue le point de jonction principal entre la ville et la montagne. Le projet ne se limite cependant pas à son sommet que visitent 600 000 personnes chaque année, mais s'étend du centre ancien de Grenoble à l'ensemble de la montagne, incluant les monts Jalla et Rachais.
L'objectif est de valoriser l'ensemble de ces lieux, tout en veillant à préserver les espaces agricoles et naturels : organiser des usages de loisirs variés, valoriser la richesse des patrimoines, et gérer les risques naturels (chutes de blocs, glissements de terrain, crues torrentielles, ...).

UN MARCHEPIED VERS LES PRATIQUES DE LA MONTAGNE

Historiquement, le site jouit d'une grande liberté d'usages. L'un des objectifs du projet est de faciliter l'appropriation de sa partie la plus montagnarde. Une démarche a été initiée pour développer les possibilités de cheminements, d'unifier leur balisage, de remettre en état les portions dégradées et d'aménager leurs abords (bancs, points d'eau, etc.).
Toutes les entrées de ce territoire seront retravaillées pour créer de véritables portes, invitant à explorer l'intégralité du site et offrant la possibilité de s'initier à toutes les pratiques de la montagne (randonnée, VTT, via ferrata, escalade, bivouac...).

Le projet mobilise un grand nombre d'acteurs publics et privés prêts à travailler ensemble avec une vision partagée du devenir de ce site emblématique. La Métropole a un rôle d'animateur et d'ensemblier pour impulser cette dynamique collective et aborder de manière cohérente la transformation de cet espace unique entre ville et montagne.



1. TERRASSE INTERMÉDIAIRE
La transformation d'anciens bâtiments universitaires en une première résidence hôtelière en 2023 (The Babel Community) et une seconde en 2026, ainsi que le départ de la cité étudiante du Rabot en 2025, permettront au site de regagner en attractivité. Ces nouveaux projets visent également à rendre le site plus accessible en offrant de nouvelles possibilités de cheminements et de promenades.

2 - LA BASTILLE
Le projet devra consolider l'image de site touristique moteur de la métropole et mettre en valeur son rôle de porte d'entrée vers la montagne.

3 - MONT RACHAIS
L'objectif est de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine naturel et agricole du site.

4 - SENTIERS PÉDESTRES
De nouveaux sentiers et promenades vont être ouverts. En parallèle des chemins existants vont être remis en état tout en veillant à la protection des espaces naturels.

Projets de renouvellement urbain :
Villeneuves, Mistral, Renaudie - Champberton,
Plus d'un demi milliard d'euros pour transformer les quartiers prioritaires

Le nouveau programme de renouvellement urbain de la Métropole grenobloise, qui mobilise des moyens sans précédent, concerne les quartiers des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, Mistral-Lys Rouge à Grenoble et Renaudie-Champberton à Saint-Martin-d'Hères. Il vise à transformer durablement ces quartiers, en renforçant leur attractivité. Sa réussite repose sur l'engagement de nombreux partenaires. Piloté par la Métropole, en lien avec l'État et les communes, le projet réunit de nombreux autres acteurs concernés par l'avenir de ces territoires : l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et des bailleurs sociaux (Actis, SDH, AIH, CDC Habitat social, Adoma).

1/ LES VILLENEUVES DE GRENOBLE ET D'ÉCHIROLLES, 1ER ÉCOQUARTIER POPULAIRE

L'ambition est de faire des Villeneuves le 1er Écoquartier populaire de la métropole. Dès leur création dans les années 60, les quartiers pionniers des Villeneuves correspondaient déjà aux critères environnementaux et sociaux de ce label apparu quatre décennies plus tard. Rompant avec les modèles habituels de renouvellement basés sur la démolition-reconstruction, le projet métropolitain mise sur une réhabilitation massive. Les démolitions sont envisagées avec parcimonie, seulement dans le but d'ouvrir les espaces, notamment sur les parcs.

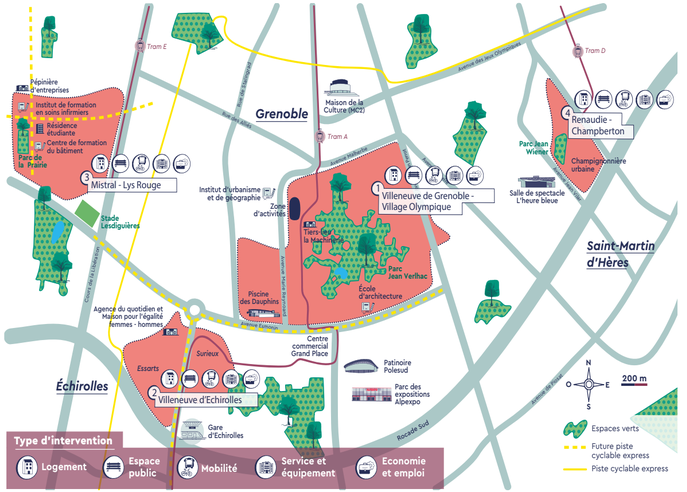
Le programme prévoit la réhabilitation de plus de 2 400 logements sociaux et la résidentialisation de près de 1 300 autres. Il permet d'agir simultanément et avec la même ambition sur le parc privé, notamment au travers d'un Plan de sauvegarde. Il concerne également les équipements publics, avec de nouvelles constructions et la modernisation de l'existant, notamment en matière d'efficacité énergétique.

Le projet inclut par ailleurs la création et la réhabilitation d'espaces commerciaux, pour améliorer l'attractivité du secteur et dynamiser l'emploi local, et un travail sur les espaces publics, repris avec davantage de végétation, de cheminements, et une plus grande place laissée au vélo et à la marche à pied. Enfin, tous les chantiers sont accompagnées d'actions en matière d'emploi et d'insertion pour les habitants.

2/ MISTRAL - LYS ROUGE, UN QUARTIER MIEUX INTÉGRÉ À LA VILLE

Initié en 2001, le projet vise à désenclaver le quartier et à le rendre plus agréable à vivre. Au total, plus de 470 logements sociaux ont déjà été démolis et 340 logements neufs construits. De nombreux équipements ont été créés ou réhabilités : école, collège, centres de formation, équipement socio-culturel, gymnase, résidence étudiante, hôtel d'activités...

Au final, en 25 ans, le secteur a subi de profondes mutations restructurant le secteur avec des îlots plus petits, multi-fonctionnels et mieux intégrés.
Ce projet arrive à son terme avec les dernières réhabilitations et aménagements d'espaces publics comme notamment la création de deux pistes cyclables.



3/ RENAUDIE-CHAMPBERTON, UNE QUALITÉ DE VIE TRANSFORMÉE PAR LA RÉHABILITATION

Trois objectifs avaient été fixés pour ce projet : améliorer la qualité et la mixité de l'habitat, reconquérir les espaces extérieurs et requalifier les équipements publics.
Aujourd'hui, 20 opérations ont déjà été réalisées, dont 8 financées par l'Anru.
Au total, près de 500 logements ont été réhabilités ou construits, l'ensemble des espaces publics a été réaménagé et la réhabilitation d'une école et d'un gymnase ont renforcé l'attrait du quartier.
Tous ces travaux ont favorisé l'installation de nouvelles activités, telles que des professionnels de santé et même une champignonnière urbaine, contribuant au développement économique.
Le projet entre dans sa phase finale avec la réhabilitation des derniers logements.

1 - VILLENEUVE DE GRENOBLE / VILLAGE OLYMPIQUE

- Plus de 1500 logements sociaux rénovés.
- 10 copropriétés accompagnées.
- 3 opérations de démolition.
- 1 zone d'activités réhabilitée et des commerces rénovés.
- 2 tiers-lieu, 2 centres de santé, 1 équipement créés et 4 équipements rénovés.
- 3 secteurs d'espaces publics réaménagés.

2 - VILLENEUVE D'ÉCHIROLLES / ESSARTS-SURIEUX

- Plus de 1200 logements sociaux rénovés.
- 1 copropriété accompagnée (+une à venir).
- 7 opérations de démolition.
- 1 pôle commercial et une Maison de la santé créés.
- 2 équipements neufs et 5 équipements rénovés.
- 3 secteurs d'espaces publics réaménagés.

3 - MISTRAL LYS ROUGE GRENOBLE

- Près de 600 logements sociaux rénovés.
- 450 logements neufs.
- 5 opérations de démolition.
- 1 pôle santé, 1 hôtel d'activités, 1 centre de tri pour la Poste, 8 commerces créés.
- 8 équipements neufs et 2 équipements rénovés.
- 4 secteurs d'espaces publics réaménagés.

4 - RENAUDIE CHAMPBERTON SAINT-MARTIN-D'HÈRES

- Plus de 400 logements sociaux rénovés.
- Près de 70 logements neufs.
- 18 copropriétés accompagnées.
- Une Maison de la santé et une champignonnière urbaine créées,
- 3 locaux commerciaux aménagés.
- Un projet de tiers-lieu autour du hip-hop et du break dance mis en place.
- 2 équipements réhabilités.
- 100 % des espaces publics réaménagés.







GRANDS PROJETS URBAINS ~ GRANDS PROJETS URBAINS ~ GRANDS PROJ

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
T. 04 76 59 59 59
service.amenagement@grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR

Date / SEPT. 2024
Crédits photos / Grenoble Alpes Métropole . Maxime Brochier, Denis Michel, Thierry Chenu, Thibault Lefébure, Christoph Weller, Christian Pedrotti
Direction artistique / **Mise en page** : Zeste de vie
Conception cartes / Marion Boucharlat

GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE